

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 907 – Version 2019/12

### 1. IDENTIFICATION DES PRODUITS ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identificateur des produits

Référence catalogue	Nom du produit	Conditionnement
9-AHIX-5041	Anti Facteur IX Humain (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHP-5013	Anti Prothrombine Humaine (IgG <sub>2a</sub> )	100 µg
9-AHPC-5011	Anti Protéine C Humaine (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHPC-5071	Anti Protéine C Humaine (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHPC-5072	Anti Protéine C Humaine (IgG <sub>2b</sub> )	100 µg
9-AHPS-5091	Anti Protéine S Humaine (IgG <sub>2b</sub> )	100 µg
9-AHPS-5092	Anti Protéine S Humaine (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHT-5020	Anti Thrombine Humaine (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHTAFI-5024	Anti TAFI Humain (TAFIa inhibé) (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHTAFI-5026	Anti TAFI Humain (TAFIa non inhibé) (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHTAFI-5065	Anti TAFI Humain (IgG <sub>3</sub> )	100 µg
9-AHTAFI-5081	Anti TAFI Humain (IgG <sub>2b</sub> )	100 µg
9-AHTAFI-5081-1	Anti TAFI Humain (IgG <sub>2b</sub> )	1 mg
9-AHTF-5264	Anti Facteur Tissulaire (IgG)	100 µg
9-AHTF-5265	Anti-Facteur Tissulaire Humain (IgG)	100 µg
9-AHTFPI-5138	Anti TFPI monoclonal (IgG)	100 µg
9-AHV-5101	Anti Facteur V Humain (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHV-5102	Anti Facteur V Humain (IgG)	100 µg
9-AHV-5108	Anti Facteur V Humain (chaîne légère) (IgG)	100 µg
9-AHV-5110	Anti Facteur V Humain (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHV-5112	Anti Facteur V Humain (chaîne légère) (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHV-5146	Anti Facteur V Humain (chaîne lourde) (IgG)	100 µg
9-AHV-5146-1	Anti Facteur V Humain (chaîne lourde) (IgG)	1 mg
9-AHVII-5031	Anti Facteur VII Humain (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHVIII-5025	Anti Facteur VIII Humain (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHX-5050	Anti Facteur X Humain (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AHXI-5061	Anti Facteur XI Humain (IgG)	100 µg
9-AHXII-5155	Anti Facteur XII Humain (IgG <sub>1</sub> )	100 µg
9-AON-5031	Anti Ostéonectine Humaine (IgG <sub>1</sub> )	100 µg

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes des produits et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Réactifs de laboratoire

Utilisation déconseillée : -

#### 1.3. Identification de la société

Fabricant : HAEMATOLOGIC TECHNOLOGIES Inc.  
57 River Road, Unit 1021  
Essex Junction, Vermont 05452, USA  
Tel : (802) 878-1777

Distributeur : CRYOPEP  
83 rue Yves Montand  
34080 Montpellier, France  
Tel : 04 67 10 71 20  
Fax : 04 67 10 71 21  
contact@cryopep.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORIFLA (France) : Tél. 01 45 42 59 59  
Centres anti-poison : www.centres-antipoison.net

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification du produit

Non dangereux selon les règlements n° 1907/2006/EC et 1272/2008/EC

Phrase R : Aucune

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence : Aucun

## **FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

N° 907 – Version 2019/12

### **2.3. Autres dangers**

Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils ne doivent donc être manipulés que par du personnel spécialement formé.

## **3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Anticorps monoclonal d'origine humaine formulé en glycérol 50%/eau (v/v)  
Il n'y a pas de composants à déclarer selon les réglementations en vigueur.

## **4. PREMIERS SOINS**

### **4.1. Description des premiers secours**

Enlever tout vêtement souillé.

**Inhalation :** Faire respirer de l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène. Consulter un médecin.

**Contact cutané :** Laver abondamment la peau avec de l'eau. Enlever tout vêtement souillé. Consulter un médecin si des rougeurs se développent.

**Contact oculaire :** Laver immédiatement les yeux et rincer à l'eau également sous les paupières, pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin en cas d'irritations.

**Ingestion :** Opérer des bains de bouche successifs avec de l'eau puis recracher, si la personne est consciente. Consulter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme et effet toxique connus.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Surveillance ou antidote non connue.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser n'importe quel agent d'extinction disponible

Moyens d'extinction inappropriés : Donnée non disponible

### **5.2. Dangers particuliers résultant du produit**

Donnée non disponible

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Asperger les containers avec de l'eau pour les refroidir et disperser les fumées.

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection adéquats pour lutter contre un incendie impliquant des produits chimiques ou biologiques.

## **6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de protection chimique.

Nettoyer immédiatement les vêtements contaminés.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas décharger dans l'environnement.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Aérer la pièce.

Recueillir le produit avec du papier absorbant.

Nettoyer la surface contaminée avec un détergent adapté, conformément aux bonnes pratiques de laboratoire.

Déposer tous les matériaux contaminés dans un conteneur adapté en vue de leur élimination, conformément aux réglementations locales.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir les mesures de protection aux paragraphes 7, 8 et 13.

## **FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

N° 907 – Version 2019/12

### **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler dans un local ventilé.

Porter un équipement de protection individuel (vêtements de laboratoire, lunettes de protection chimique, gants de protection).

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains après manipulation.

Enlever les vêtements de laboratoire avant d'entrer dans une zone de restauration.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Garder le flacon fermé en dehors de son utilisation pour éviter toute fuite accidentelle ou étalement à la température indiquée sur le certificat d'analyses, le flacon ou le coffret.

Tenir à l'écart de la nourriture et des boissons.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation dans les laboratoires

### **8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**

#### **8.1. Paramètres d'exposition**

##### **8.1.1. Limites d'exposition**

Les produits tel qu'expédiés ne contiennent pas de substance dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes de régulation locaux.

##### **8.1.2. Valeurs limites biologiques**

Les produits tel qu'expédiés ne contiennent pas de substance dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

##### **8.1.3. Méthode de surveillance**

Pas d'information disponible

##### **8.1.4. Niveau sans effet dérivé (DNEL)**

Pas d'information disponible

##### **8.1.5. Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Pas d'information disponible

#### **8.2. Contrôles de l'exposition**

##### **8.2.1. Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

##### **8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection chimique (norme européenne EN166)

**Protection des mains** Gants de protection (norme européenne EN 374)

- Inspecter les gants avant utilisation
- Observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant des gants
- S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche (compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, ...)
- Prendre en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles les produits sont utilisés
- Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

**Protection de la peau et du corps** Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée

**Protection respiratoire** Aucune

##### **8.2.3. Mesures d'hygiène**

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène dans un laboratoire.

##### **8.2.4. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Pas d'information disponible

## **FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

N° 907 – Version 2019/12

### **9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES**

#### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<u>Aspect :</u>	Liquide incolore
<u>Odeur :</u>	Inodore
<u>Seuil olfactif :</u>	Non applicable
<u>pH (entre 20 et 25°C) :</u>	Non déterminé
<u>Point de fusion :</u>	Non déterminé
<u>Point d'ébullition :</u>	Non déterminé
<u>Intervalles d'ébullition :</u>	Non déterminé
<u>Point d'éclair :</u>	Non déterminé
<u>Taux d'évaporation :</u>	Non déterminé
<u>Inflammabilité (solide, gaz) :</u>	Non déterminé
<u>Limites d'explosivité :</u>	Non déterminé
<u>Pression de vapeur :</u>	Non déterminé
<u>Densité de vapeur :</u>	Non déterminé
<u>Densité relative :</u>	Non déterminé
<u>Solubilité :</u>	Totale dans l'eau
<u>Coefficient de partage :</u>	Non déterminé
<u>Auto inflammabilité :</u>	Non déterminé
<u>Température de décomposition :</u>	Non déterminé
<u>Viscosité :</u>	Non déterminé
<u>Propriétés explosives :</u>	Non déterminé
<u>Propriétés comburantes :</u>	Non déterminé

#### **9.2. Autres informations**

Aucune

### **10. STABILITE ET REACTIVITE**

#### **10.1. Réactivité**

Donnée non disponible d'usage.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Donnée non disponible de stockage jusqu'à la péremption indiquée sur l'emballage ou l'étiquetage.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse observée dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Donnée non disponible

#### **10.5. Matières incompatibles**

Donnée non disponible

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Donnée non disponible

### **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **11.1.1. Toxicité aiguë**

Glycérol :

LD<sub>50</sub> oral – rat : 12 600 mg/kg

LD<sub>50</sub> peau – lapin : > 10 000 mg/kg

Symptômes spécifiques dans les études sur l'animal :

- Test d'irritation cutanée chez le lapin : faibles irritations
- Test d'irritation des yeux chez le lapin : faibles irritations

## **FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

N° 907 – Version 2019/12

### **11.1.2. Corrosion cutanée / Irritation cutanée**

Donnée non disponible

### **11.1.3. Lésions oculaires graves**

Donnée non disponible

### **11.1.4. Sensibilisation respiratoire**

Donnée non disponible

### **11.1.5. Sensibilisation cutanée**

Donnée non disponible

### **11.1.6. Mutagénicité sur les cellules germinales**

Donnée non disponible

### **11.1.7. Cancérogénicité**

Donnée non disponible

### **11.1.8. Toxicité de la reproduction**

Donnée non disponible

### **11.1.9. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique**

Donnée non disponible

### **11.1.10. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée**

Donnée non disponible

### **11.1.11. Danger par aspiration**

Donnée non disponible

### **11.1.12. Autres effets néfastes**

Les effets sur la santé indiqués ci-dessus sont basés sur l'extrapolation de données en ce qui concerne les substances de produit pur. Aucun effet n'a été indiqué dans les conditions normales d'utilisation, à savoir, en mélange de ces composés. Ces effets n'ont toutefois pas été complètement investigués.

Si un mélange a entraîné une non-classification, cela peut être dû à la disponibilité de données qui n'imposent pas de classification pour ce point final, ou à l'absence de données ou à la disponibilité de données non concluantes ou insuffisantes pour obtenir une classification en fonction des critères adoptés dans les réglementations mentionnées dans cette fiche technique.

Tous les produits dérivés du sang doivent être considérés comme potentiellement infectieux. Aucune méthode de test connue ne peut garantir complètement que les produits issus du sang ne transmettront pas de maladies infectieuses.

### **11.1.13. Symptômes / Effets aigus et différés**

Peut être nocif par inhalation, ingestion ou absorption cutanée.

Peut causer des irritations.

Une exposition prolongée ou répétée peut causer des réactions allergiques chez certains individus sensibles.

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

### **12.1. Toxicité**

Glycérol : LC<sub>50</sub> peau - Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) = 51 000 mg/L - 96 heures

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Donnée non disponible

### **12.6. Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

## **FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

N° 907 – Version 2019/12

### **13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION**

#### **13.1. Méthodes de traitement de déchets**

Le produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.

Ne pas évacuer à l'égout.

#### **13.2. Déchets de résidus / Produits non utilisés**

Le produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.

Ne pas évacuer à l'égout.

#### **13.3. Emballages contaminés**

Les emballages doivent être rincés à l'eau avant d'être éliminés dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.

### **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### **14.1. Numéro ONU**

Non applicable

#### **14.2. Désignation officielle de transport ONU**

Non applicable

#### **14.3. Classes de danger pour le transport**

Non applicable

#### **14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable

#### **14.5. Danger pour l'environnement**

Non applicable

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune précaution particulière connue

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

### **15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

#### **15.1. Réglementation & Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont conformes à l'annexe II du règlement 1907/2006 (REACH) et conformément à la norme ANSI sur les produits chimiques industriels dangereux - Fiches de sécurité - Préparation » (ANSI Z400.1-2004) tel que recommandé par US OSHA.

Le produit / les composants ne sont pas soumis à la réglementation 93/21 / EEC relative au transport et à l'étiquetage substances dangereuses.

#### **15.2. Evaluation de la sécurité chimique**

L'évaluation de la sécurité chimique de ce produit / mélange n'est pas nécessaire conformément à l'article 14 du règlement 1907/2006/EC, paragraphe 2.

### **16. AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

Le fabricant et le distributeur ne sauraient être tenu pour responsable de tout défaut d'un produit couvert par cette fiche de sécurité si l'existence d'un tel défaut n'était pas détectable compte-tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques. Il caractérise le produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie des propriétés du produit.

En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. L'utilisateur doit accepter qu'il est seul responsable en la matière et prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.

## **FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

N° 907 – Version 2019/12

### **Révision du document**

<b>Version</b>	<b>Date</b>	<b>Modifications</b>
2012/06	01/06/2012	Création
2014/08	01/08/2014	Refonte de la présentation, mise en place de la nouvelle charte graphique de l'entreprise, ajout de précisions dans le texte, intégration des informations concernant le glycérol pur
2015/11	16/11/2015	Mise en place de la nouvelle charte graphique, ajout des phrases R et S
2016/09	06/09/2016	Ajout d'un produit : 9-AHTF-5265
2017/05	23/05/2017	Ajout de produits : 9-AHXII-5155, 9-AHPC-5011
2019/12	10/12/2019	Ajout d'un produit : 9-AHV-5146-1 Mise à jour des paragraphes 2, 3, 4.2, 4.3, 6.1, 7, 10.4, 10.5, 11.1.1, 11.1.2, 11.1.4, 11.1.12, 11.1.13, 12.1, 15